LE CARILLON

D'HEUGNES

Automne 2022

Numéro 108

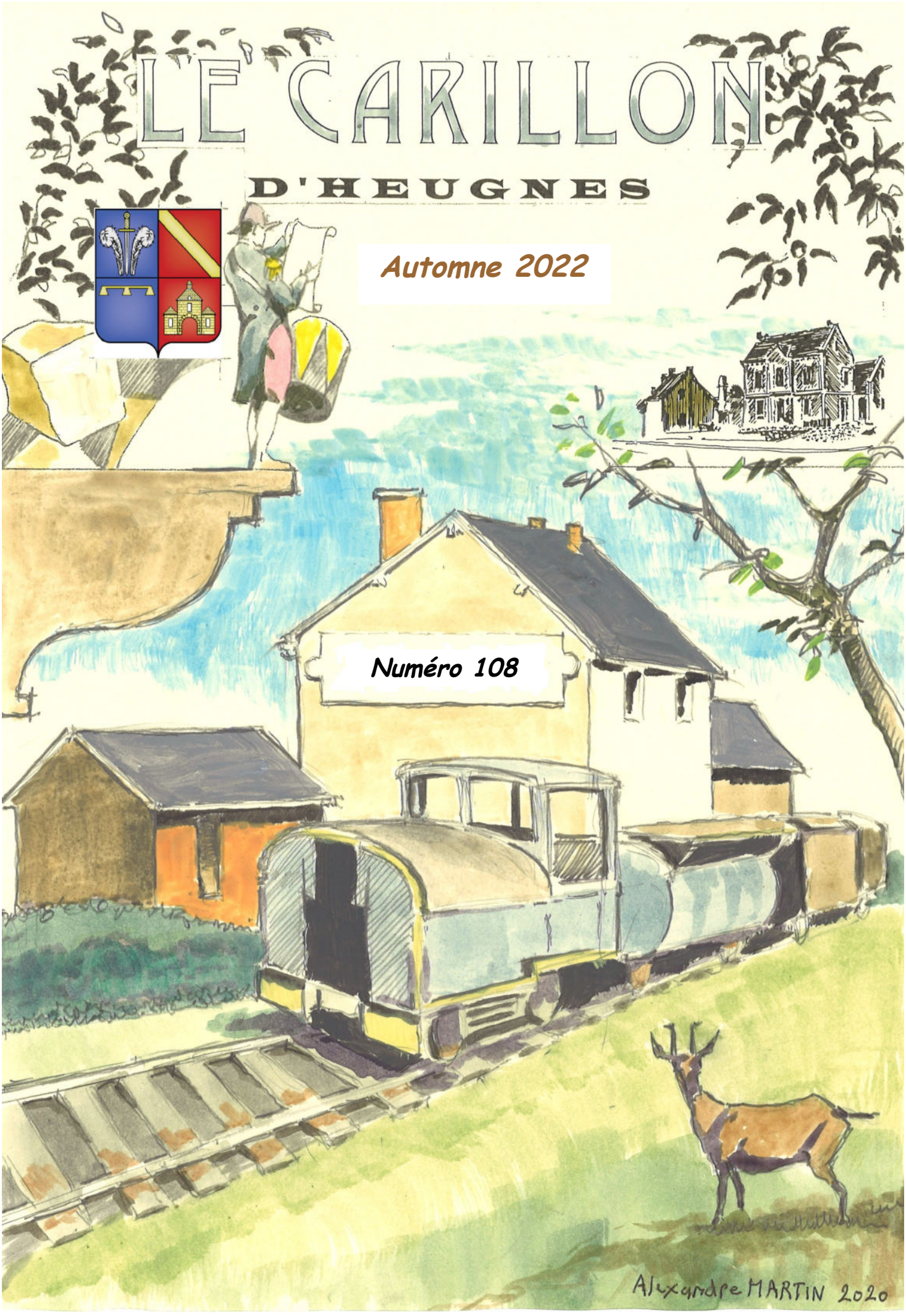

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
Collecte des Biodéchets	p. 6
École	p. 7
Associations	p. 8
Lettre aux Heugnoises et Heugnois	
Soirée concert	p. 9
Course Christian Fenioux	p. 9
Le 15 août	p. 10
Cérémonie de La Butte	p. 11
Photo Mystère	p. 11
Ecoles de cyclisme	p. 12
Visite de Madame Chaïb	p. 12
Quoi de neuf dans l'agenda ?	p. 12
Informations RGPD	p. 13
Rallye de l'Indre	p. 14
Loto	p. 15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16

Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85
Fax 09 70 32 43 77
mairie.heugnes@wanadoo.fr
www.heugnes.fr
Facebook : Heugnes Indre

Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Fanny Béunza, Noëlle Cugnière, Ginette Labecot, Nadine Maerten, Laure Parola-Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget, Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

Manque de carburant dans les stations services, envolée des prix alimentaires, des prix de l'électricité et du gaz, la guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, le covid qui n'en finit pas de rebondir, bref, il y a de quoi entretenir une certaine morosité !

Pour autant, gardons le moral et jetons un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour voir ce qui s'est passé ces derniers mois sur notre commune. Tout ce qui a été prévu a été réalisé !

La soirée concert avec le groupe « The Black Tomate » proposée par Mathilde et Mathias, a remporté un vif succès et a démontré que nos concitoyens appréciaient ce type de rassemblement.
Un grand merci à nos boulangers et s'ils souhaitent récidiver alors qu'ils n'hésitent pas, ils trouveront toujours la mairie à leurs côtés.

Quel plaisir de revoir toutes nos festivités de la mi-août après deux années d'interruption due à la pandémie ! Un Grand Prix cycliste FENIOUX de toute beauté, parcouru par quatre-vingts coureurs « élite 1 & 2 » à la vitesse moyenne de 43 km/h ! Et puis le lendemain, jour de la cavalcade et du feu d'artifice, la foule était au rendez-vous : le corso magnifique et le feu d'artifice attirant toujours autant de monde chaque année. Merci aux membres du Comité des Fêtes « Ô NAHON », et à l'association des parents d'élèves (APE) qui a permis d'avoir beaucoup d'enfants sur les chars.

Un groupe de cinq stagiaires (réduit à 3 en milieu de session) a suivi pendant un peu plus d'un an une formation à l'informatique encadrée par Cyril, animateur numérique de la CCEV. Bravo à nos stagiaires devenus chevronnés et un grand merci à Cyril. Un autre groupe de 9 personnes a suivi une initiation à l'utilisation d'une tablette, encadrée par Nicolas, animateur numérique dépendant de Familles Rurales. Un nouveau groupe de cinq stagiaires va démarrer son initiation, sa formation sur ordinateur portable le jeudi 10 novembre prochain, à raison d'une heure et demie par semaine toujours encadrée par Cyril.

Nous avons accueilli mercredi 19 octobre 2022 après-midi Madame CHAÏB, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Indre et par ailleurs Sous-Préfète de l'arrondissement de CHÂTEAUROUX.
Cela a été l'occasion de lui présenter notre commune, ses atouts, ses projets dont le projet agrivoltaïque, avec un large temps d'échanges, avant d'aller découvrir deux entreprises agricoles : les Jardins du Nahon et le Moulin de la Terrasse.

Le rallye automobile de l'Indre revient chez nous après une absence de trois ans. Il se déroule sur 2 jours, les 4 et 5 novembre prochains. C'est un rallye de deuxième division. Les pilotes viennent de toute la France. Les riverains recevront dans leur boite aux lettres un courrier de l'organisateur précisant le parcours, les heures de fermeture de la spéciale le samedi 5/11 et les horaires des 3 passages sur notre commune.

Voilà un peu plus d'un an que l'association des Amis du Jeudi a cessé ses activités. Je réitère mon appel en direction de nos aînés. Vous souhaitez vous retrouver dans un moment convivial, découvrir des lieux, des monuments, voir des spectacles, aller au cinéma, aller une journée au bord de mer, etc... Alors, à deux ou trois, organisez votre événement ! Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à venir en mairie, Cécile, notre secrétaire, ou un membre de l'équipe municipale aura plaisir à vous épauler.

Notre ami Jean-Claude BONNEAU, notre porte-drapeau, s'est blessé en tombant dans l'escalier à son domicile. Résultat, une fracture du poignet. Impossible pour lui d'assurer le 11 novembre prochain. Aussi recherchons-nous une personne, femme ou homme qui pourrait assurer son remplacement. N'hésitez pas à joindre la mairie si vous êtes intéressé.

La distribution des colis de Noël aura lieu le samedi 17 décembre 2022 en milieu de matinée par les conseillers municipaux. Pour ceux qui ont choisi le repas, celui-ci se tiendra ce même jour à « l'Auberge d'Heugnes ». Rendez-vous à 12h15 sur place.

Les vœux de l'Équipe Municipale auront lieu le vendredi 06 janvier 2023 à 18h30 à la Maison des associations. Depuis notre élection en mars 2020 et notre installation deux mois plus tard, vous n'avez pas encore rencontré l'équipe au complet : nous espérons vraiment pouvoir le faire et trinquer ensemble en ce début de nouvelle année.

Les prochains mois seront mis à profit pour redessiner le projet global de l'équipe municipale en tenant compte de la nouvelle donne financière, à savoir le coût de l'énergie électrique multiplié par trois, la réactualisation du point d'indice, la prise en compte de l'inflation galopante sur un certain nombre de produits, matériels et matériaux, l'évolution des coûts des carburants, etc... Et en recette, l'évolution des dotations d'état qui reste à venir (+ ou -).
Un travail important en perspective !
Mais les membres de l'équipe municipale restent à votre écoute, n'hésitez pas à les joindre en cas de nécessité.

Le Maire, *Philippe KOCHER*

Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 20 juillet 2022

Ce Conseil Municipal n'a pas eu de délibération à voter. Un certain nombre de dossiers ont néanmoins été examinés.

1 - ETUDE DES PROJETS EN COURS ET A VENIR.

Le Maire et les Adjoints ont arrêté 3 dossiers à traiter qui sont par ailleurs inscrits au plan de relance et au Contrat de Relance et de Transition Écologique :

- L'aménagement des Doucés (ancien dépôt DDE)
- L'aménagement d'une aire d'accueil de camping-cars
- Le ré-aménagement du cimetière ancien

2 – INSCRIPTIONS DANS LES TROIS ATELIERS.

Chaque atelier définit son rythme de réunion. D'une part, il est indispensable qu'un compte-rendu de réunion soit établi en fin de chaque réunion et d'autre part, un point de situation de chaque atelier sera fait lors des réunions du Conseil.
Les membres du Conseil se sont répartis dans les ateliers.

3 - QUESTIONS DIVERSES

Inauguration des nouveaux locaux de la CCEV

Les Conseillers municipaux ainsi que le personnel municipal des 18 communes composant la CCEV sont invités à l'inauguration de ses nouveaux locaux le **vendredi 02 septembre 2022 à 15h00** en présence de Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Indre.

****

Conseil Municipal du 13 septembre 2022

En début de séance, approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 juillet 2022. Voté et approuvé à l'unanimité des présents.

- Demande de renouvellement d'agrément au titre du Service Civique.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, lors de sa séance du 3 décembre 2019 (délibération n°201/046), il avait était décidé de demander le renouvellement de l'agrément pour trois ans pour le service civique. Cet agrément étant arrivé à échéance, il convient de le renouveler.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
- autorise le Maire à déposer une demande de renouvellement d'agrément auprès de l'Agence du service civique
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif (demande de renouvellement d'agrément, contrat d'engagement de service civique et autres).

- Projet FAR 2023 : achat d'une épareuse.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut prétendre au Fonds d'Action Rural (FAR) pour 2023 dans le cadre de son projet d'achat d'une nouvelle épareuse.
L'épareuse actuelle à 14 ans de vie et est bien entretenue mais les pannes sont récurrentes et coûtent chères. C'est un modèle ancien avec une commande à 4 manettes, pas très facile pour la conduite de l'engin.
Le maire présente 2 devis :

- Garage de Crotz pour un montant de 28 000 € HT (33 600 € TTC)
- SAS Cloué/Géhée pour un montant de 27 500 € HT (33 000 € TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix POUR et 2 abstentions :
- DECIDE d'établir une demande au titre du FAR 2023 (80% du montant du financement HT)
- RETIENT la proposition de la SARL Garage de Crotz pour un montant de 28 000 € HT (33 600 € TTC) pour la qualité et la marque du matériel.
- AUTORISE le Maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

- Travaux d'aménagement du chemin blanc.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'utilisation intensive du « chemin blanc » par du matériel agricole et autres (véhicules, camions,…) qui dégage une importante poussière vers des riverains, mais aussi dû à l'incivisme d'un certain nombre de personnes qui roule à des vitesses excessives, il convient de résoudre ce problème dans les plus brefs délais.
C'est un chemin de traverse pour éviter le passage par le bourg pour des habitants et des agriculteurs.
La solution est transitoire pour les ralentisseurs.
L'étude de la commission Voirie plaide pour l'enrobage d'une partie du chemin communal sur environ 200m et de 3.5m de large avec un enrobé de propreté de 6 cm. Le coût serait de 30 000 à 50 000 € selon le prix du gaz.
Le Maire rappelle que le projet des 4 ralentisseurs est une solution immédiate pour apaiser le climat.
Le Maire propose de voter sur le projet des ralentisseurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 5 voix Pour , 2 Contre et 3 abstentions :
► Décide de la création de 4 ralentisseurs ainsi que l'achat de 2 panneaux de limitation de vitesse à 20 km/h, 2 panneaux ralentisseur « dos d'âne » et de 2 panneaux « sur 350 m », pour un montant total de 2 300 € TTC.
► Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

- Actualisation des tarifs de la redevance assainissement au 1er janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs d'assainissement de 1% à compter du 1er janvier 2023 comme suit :

Part fixe : 39.77 € HT (39.38 € (tarif 2022) x 1%)
Part variable : 1.4028 € HT (1.3889 € (tarif 2022) x 1%)

- Révision des tarifs de la maison des associations à compter du 1er octobre 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de chauffage pour la location de la Maison des Associations au **1er octobre 2022** (hors location prise avant cette date).
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie comme indiqué ci-dessous les tarifs :

Pour les habitants de la commune :
- Supplément chauffage du 1er octobre au 30 avril : **60 € + 170 € de location**

Pour les habitants hors commune :
- Supplément chauffage du 1er octobre au 30 avril : **60 € + 200 € de location**

- Répartition taxe d'aménagement entre la CCEV et les communes.

L'article 109 de la loi de finances de 2022 rend obligatoire le reversement de la taxe d'aménagement communale à l'EPCI de rattachement compte tenu de la charge des équipements publics relevant des compétences de ce dernier.

Pour information, cette taxe concerne toute personne, institution, collectivité, etc... qui entreprend de construire une piscine, un abri de jardin, un garage, un parc agrivoltaïque, etc...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- De fixer la part respective de la taxe d'aménagement qu'elle perçoit sur son territoire comme suit :
  - 10% au bénéfice de la CCEV,
  - 90% au bénéfice de la commune elle-même.
- D'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

- Renouvellement d'un emploi d'agent des services techniques non titulaire à temps non complet.
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il importe de renouveler un poste de contractuel pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux (mairie, maison des associations, toilettes publiques et passage commun logements).
Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité :
- décide de renouveler un poste de contractuel de droit public à durée déterminée pour une durée de un an renouvelable deux fois,
- arrête la durée de travail hebdomadaire à 3 heures, à compter du 1er septembre 2022
- précise que les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice en cours,
- autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat de travail à intervenir.

- Questions diverses

Adhésion à l'ACRDI
L'Association des Amis du Centre d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre (ACRDI) a été créée à l'initiative de l'ANACR 36. L'ACRDI propose aux communes une adhésion à l'association à raison de 0.05€ par habitant soit 20€ annuel. La décision sera prise au moment de la répartition des subventions aux associations en début d'année 2023.

Distribution des colis de Noël aux Anciens : les membres du Conseil décident que la distribution se déroulera le Samedi 17 décembre au matin à 10h pour finir l'organisation des colis, la distribution.
Le repas de noël pour les anciens sera proposé en alternative au colis de Noël et se déroulera le 17 décembre à midi à l'Auberge de Heugnes.

Date de la cérémonie de vœux du Conseil Municipal :
le vendredi 06 janvier 2023 à 18h30 à la Maison des Associations.

Venue de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Indre dans la commune :
Le Maire l'a rencontrée lors de la passation de commandement du chef du Centre de secours d'Écueillé. A cette occasion, le Maire lui a proposé de venir rencontrer les élus de la commune et la visiter. Une date a été posée pour une rencontre le mercredi 19 octobre 2022 à 14h30.

****

COLLECTE DES BIODECHETS

La collecte des biodéchets sur le territoire de la CCEV est effective depuis mars 2022.
93 tonnes de biodéchets ont été collectés entre mars et août 2022 sur le territoire de la CCEV.

Résultats sur la commune de Heugnes
Moyenne des biodéchets collectés par habitant :
• Moyenne Heugnes : **6,9** kg/hab
• Moyenne CCEV : 8,2 kg/hab
Les nouveaux abribacs ont été installés récemment.
Celui du Gardon Frit a été supprimé et installé au lieu dit « Le champ de la Croix ».

Rappel : Les 6 abribacs sont installés :
. Fosse Blanche, Audière, Le Carroir, Le Champ de la Croix, Centre-Bourg (face à l'Auberge), La Blanchardière.
C'est un très bon début pour notre Communauté de Communes et pour Heugnes en particulier.
Nous pouvons imaginer qu'un certain nombre de nos concitoyens possède un compost et peut-être quelques poules, ce qui est une très bonne chose !

****

Notre école

Cette année le thème retenu pour le RPI est l'eau. Les élèves ont pu réaliser différentes expériences pour répondre à la question « L'eau peut-elle changer d'état ? ». Ils ont alors comparé et mesuré la température, le volume, la masse de l'eau à l'état liquide et à l'état solide.
Afin de travailler le repérage dans l'espace, les CE2 ont terminé la séquence en réalisant la maquette de la classe. Ils élaboreront ensuite le plan de celle-ci.

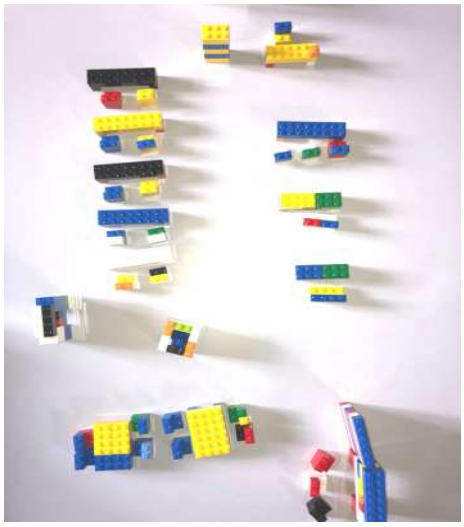

En art-visuel, les élèves ont travaillé sur la notion de portrait pour cette première période de l'année. Dans un premier temps, ils ont effectué leur portrait à la manière de « Quand je serai grand, je… » d'Isabelle Kessedijian, puis à la manière de Giuseppe Arcimboldo en découpant et assemblant des fruits et légumes. Pour finir, ils apprécient les plats cuisinés à la cantine (notamment les fameux donuts au chocolat).
Nous nous rendons mardi 4 octobre à l'école de Pellevoisin pour la traditionnelle photo de classe.
Audeline Corbineau

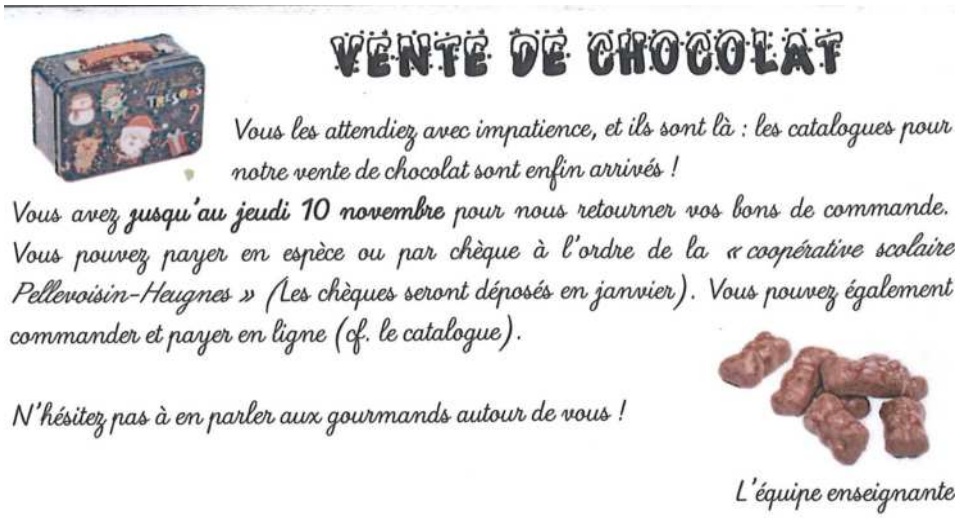

Associations

Amicale des parents d'élèves

Pleins de projets pour l'APE !!!

L'Amicale des Parents d'Élèves s'est réunie le lundi 10 octobre pour son assemblée générale.
De nombreux parents étaient présents.
C'est le moment pour nous d'accueillir de « nouveaux » parents …
Nous avons fait le point sur les activités de l'année écoulée : aide aux devoirs, carnaval, chasse aux œufs, financement d'une partie du voyage scolaire et fête de l'école.
Ces activités avaient pour but de fédérer les parents et de dynamiser notre association …
Le nombre de parents présents lors de la réunion nous prouve que nous sommes sur la bonne voie.

Les projets 2022-2023 sont les suivants : **à vos agendas !!!**

- Halloween : le samedi 29 octobre à 15h à la gare de Pellevoisin
- Marché de Noël : participation au marché de Noël
- Carnaval : le 19 mars avec les Pellevoi'Zicos
- Bourse aux jouets et aux vêtements : à organiser
- Fête de l'école

****

Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon

Le comité des fêtes est très heureux de retrouver les activités après ces deux ans d'arrêt.

Nous remercions la municipalité et les bénévoles pour toute l'organisation et leurs disponibilités, et aussi tous les parents et leurs enfants pour leur participation au défilé des chars.

Nous aurons notre loto habituel du 11 novembre 2022 à la salle des fêtes de Palluau. (Voir l'affiche.)
Nous lançons un appel à bénévolat, vous êtes les bienvenus pour rejoindre une équipe dynamique.

Le comité des fêtes de Heugnes.

****

Troc aux graines

Samedi 19 novembre : 1er Troc aux graines et aux conseils !
Place St Martin, à coté du Kiosque, de 9h à 12h.

Vous avez des graines en trop. Vous souhaitez agrémenter vos jardins de nouvelles plantes...
Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !
Venez nombreux !

L'été en images

Soirée concert avec le groupe « The Black Tomate »

Le 22 juillet s'est déroulée une soirée concert, avec le groupe « The Black Tomate », organisée par nos boulangers Mathilde et Mathias. Ce fut une soirée très agréable et très appréciée par tous !

****

14 août : Course Christian Fenioux

****

Le 15 août

La reine

Cavalcade en journée

Les fanfares

Cavalcade nocturne

Le feu dartifice

Cérémonie de La Butte

Dimanche 28 août dernier, sur la commune d'Heugnes, s'est déroulée la cérémonie de commémoration du drame de la Butte du 28 août 1944, voilà 78 ans, en présence d'une foule très nombreuse, d'élus, de représentants d'associations patriotiques, de la Gendarmerie Nationale, des Sapeurs-Pompiers et des porte-drapeaux.

Après le dépôt des gerbes, Georges LAMIRAULT a pris la parole au nom des familles des hommes honorés : « *Parmi ces victimes se trouvaient nos pères : Onésime ADAM, Léopold LINARES et Roland LAMIRAULT. Pour nous, leurs enfants, cet instant a profondément bouleversé notre vie. La peine a été grande et l'absence du papa très douloureuse. En cet instant, nous exprimons notre admiration et notre reconnaissance à nos mamans qui ont subi violemment cette tragédie et qui l'ont surmontée avec courage et détermination et nous ont apporté leur amour.* »

Puis le Maire, Philippe KOCHER, a retracé cette tragédie. Sur le chemin du retour, le camion qui transportait les trois artificiers fit un détour par la ferme de Fontenay où se trouvait le PC Carol de la résistance. Trois hommes y montèrent pour se rendre à PELLEVOISIN. Paul BARON, Albert LAURENT, lieutenant FFI et le lieutenant DE MONFORT de la 27ème Division Alpine.

A la vue du camion, les Allemands, embusqués à la Butte Montbel, ouvrirent le feu et massacrèrent les occupants. Seul le lieutenant De Monfort échappait à la mort. Celui-ci n'était autre que le Prince Napoléon.

Depuis le 11 novembre 1946, une stèle élevée par souscription publique avec la participation notamment des communes d'Heugnes et d'Écueillé, fut inaugurée. Elle rappelle que ces hommes ont donné leur vie pour la liberté, notre liberté.

****

Photo mystère …

Solution du numéro 107 : Les Charrauds

Félicitations aux gagnants du numéro 107 :

Bernard GARNIER et Jérôme CHARNY.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon.
Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail :
heugnes.commicommu@gmail.com
La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des premiers gagnants.

17 septembre : Challenge départemental des écoles de cyclisme

****

Venue de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Indre

Le mercredi 19 octobre nous avons eu l'honneur de recevoir, à Heugnes, Madame Nadine Chaïb, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Indre. Cette rencontre a été l'occasion de présenter la commune, son économie, ses atouts, ses projets, etc … et de faire quelques visites d'entreprises heugnoises.

****

Quoi de neuf dans l'agenda ?

Cérémonie commémorative du 11 novembre :

10h15 : rassemblement à la Mairie
10h30 : dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts.
Vin d'honneur à l'Auberge de Heugnes à la fin de la cérémonie.

Noël des Ainés :

Samedi 17 décembre : distribution des colis dans la matinée **ou** repas, pour les inscrits, à 12h15 à « l'Auberge d'Heugnes » (sous réserve de l'évolution de la pandémie de COVID 19).

Vœux du Maire et de son conseil municipal :

Vendredi 6 janvier 2023 à 18h30 à la Maison des associations (sous réserve de l'évolution de la pandémie de COVID 19).

Informations RGPD

Désignation d'un Délégué à la protection des données personnelles (DPO)

Depuis le 25 mai 2018 est entré en vigueur sur l'ensemble du territoire européen un règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce règlement pose une logique de responsabilisation de tous ceux qui traitent les données personnelles notamment les autorités publiques (collectivité) ou établissement public (communauté de communes, RPI, syndicat).
En effet, les collectivités territoriales et établissements publics traitent de nombreuses données personnelles, que ce soit pour assurer la gestion des services publics dont elles ont la charge (état civil, inscriptions scolaires, cadastre, gestion foncière, etc…), la gestion des ressources humaines, la gestion des activités des élus, gestion des transports scolaires, la distribution des colis pour les aînés ou encore la gestion du site web, etc…
Afin de se faire accompagner dans la mise en application des obligations du RGPD, un ***délégué à la protection des données (DPO) a été désigné*** avec pour mission d'informer et de sensibiliser la commune sur les enjeux de la protection des données personnelles et des mesures de sécurisation des données. Il est également habilité à recevoir et répondre à toute question ou réclamation relative à la protection des données de toutes les personnes concernées (habitants, élus, agents de la mairie).
A ce jour, ***la commune de Heugnes*** a déjà réalisé une cartographie de tous les traitements et met en œuvre toutes les mesures juridiques, techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité des données qu'elle traite. Une politique de confidentialité décrivant toutes les garanties mises en œuvre est en cours d'élaboration.
Conformément au RGPD et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits sur vos données personnelles : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et un droit d'opposition.
Pour exercer un de ces droits, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie ou envoyer un courriel à notre DPO à l'adresse : rgpd@paysvalencayenberry.com.
Si vous estimez qu'un de vos droits n'a pas été respecté, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL, sur le site : www.cnil.fr

****

Calendrier : collecte des ordures ménagères

Samedi 5 novembre	Vendredi 2 décembre
Vendredi 18 novembre	Vendredi 16 décembre
	Vendredi 30 décembre

Les bacs doivent être sortis la veille et les sacs **à l'intérieur** des bacs.

Attention ! Samedi 5 novembre, veuillez rentrer vos poubelles le plus tôt possible en raison du Rallye de l'Indre.
Les commerçants du samedi matin seront absents exceptionnellement ce jour là.

CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYES 2ème DIVISION

Ville de Buzançais

FFSA CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ème DIVISION RALLYE

www.rallye-indre.com

INDRE LE DÉPARTEMENT

Centre-Val de Loire
www.centre-valdeloire.fr

MICHELIN RALLYE TOUR

FFSA RALLYE Coefficient 4

RALLYE BUZANÇAIS INDRE

Ven 4 - Sam 5 NOVEMBRE 2022

Les communes dans la COURSE !

- BUZANÇAIS
- ARGY
- SOUGÉ
- SELLES SUR NAHON
- FRÉDILLE
- HEUGNES
- VILLEGOUIN
- PELLEVOISIN
- SAINT GENOU

Conception : MOTORSERIES.fr - Crédit photo : David CHEUTON

Scannez et découvrez !

BUZANÇAIS : Vendredi et Samedi
Parc Fermé (pl Gal de Gaulle) et Parc Assistance (camping)

VENDREDI :
Sougé 19h50

SAMEDI :
Sougé 11h15 | 14h19 | 17h23
Frédille 11h33 | 14h37 | 17h41
St Genou 12h12 | 15h16 | 18h20

rallyedelindre | rallye-indre.com

REGARD opticiens
sofeval
YACCO
PERICER
IATST
MOTOR SPORT
A.T.B
Intermarché BUZANÇAIS
CEV
AEB
documenthom
ASA BERRY
ECURIE BERRICHONNE

PALLUAU SUR INDRE

Au Centre Socio Culturel

MÉGA LOTO

Comité des Fêtes

Heugnes

Animé Par Romain

VENDREDI 11 NOVEMBRE

De 15 H À Minuit

Ouverture des Portes à 13H

2800 € DE LOTS

+

2800 € DE CARTES KDOS

PARTIE SPÉCIALE

***

BINGO - MAX

***

PARTIE ENFANTS

« IPNS » « Ne pas jeter sur la voie publique »

Réservations
Par SMS Conseillé
07.54.81.05.50

BUVETTE
RESTAURATION
SUR PLACE

PAS DE CARTONS INDIVIDUELS

TARIFS

- Plaque de 6 :	15 €
- Plaque de 12 :	20 €
- Plaque de 18 :	25 €

Les plaques sont indivisibles

- Plaque de 3 Spéciale :	5 €
- Plaque de 6 Spéciale :	9 €
- Lot de 6 Bingo Max :	5 €
- Formule Enfant :	10 €

1 Plaque de 3 , 1 Carton Spécial , 1 Bingo

INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :
Du mardi au samedi de 9 h à 12 h
Téléphone : 02 54 39 01 85
Fax : 09 70 32 43 77
Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr
Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque : 02 54 38 57 22

E-mail: mediatheque.pellevoisin@orange.fr
Le mercredi de 14 h à 16 h 30
Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d' Écueillé :
02 54 40 59 10
E-mail
:mediatheque.ecueille@orange.fr
Mardi et vendredi de 15 h - 18 h
Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h
Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR :	05 87 23 10 00
Pompiers :	18
Gendarmerie :	17
SAMU :	15
Accueil sans-abri	115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé
Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.
Pour toute urgence, composer le 17

Messes : le dimanche
Pellevoisin : 11h Ecueillé : 10h30

Bureau Familles Rurales:

02 54 39 09 27 Permanences :
Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin,
5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :
Mairie de Valençay :
1er et 3ème jeudi du mois.
Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou
pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE
Pellevoisin
Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20
Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures ménagères:
une semaine sur deux .
Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.
Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay :02 54 29 46 36
MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36
Permanences sociales :
Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :
Service à la demande : 0 800 77 86 21
19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

État civil :

Monsieur Mickaël CHERMAIN décédé le 22 septembre 2022